

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement

Jeudi 10 septembre 2020 à 18 h

Gymnase École St-Louis 2

Présences

Mme Donna Harquail, directrice
Mme Karine Drolet, directrice adjointe
M. Jérôme Lavoie, président
Mme Syltiane Goulet, trésorière
Mme Marie-Claire Aubrey, parent
Mme Brigitte Bussièrès, parent
M. Pierre-Philip Garneau, parent
M. Olivier Rabeau, parent
Mme Stéphanie Vachon, parent
Mme Nathalie Bergeron, enseignante
Mme Marie-Hélène Boivin, parent

Mme Dominique Filion, enseignante
Mme Isabelle Gasse, enseignante
Mme Catherine LaRochelle, enseignante
Mme Olivia Gonthier, stagiaire
Mme Chantal Doyle, service de garde
Mme Manon Lapolice, professionnelle

Absences

Mme Faiza Tebbji, vice-présidente
Mme Camille Morin, enseignante
Mme Annie Thibeault, enseignante
Mme Andréa Dallaire, service de garde

1. Mot de Bienvenue

Mme Donna Harquail ouvre la séance avec un mot de bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Mot de Bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2020;
4. Suivi au procès-verbal du 9 juin 2020;

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne :

5. Rentrée 2020;
6. Bilan du président du CE;
7. Assemblée générale des parents et comité de parents 2020-2021;

Points faisant l'objet d'une information :

- 15.1 Directrice de l'école;
- 15.2 Président du CE
- 15.3 Trésorière
- 15.4 Représentant du comité de parents

16. Questions des membres et du public
17. Correspondance
18. Levée de l'assemblée

C.E.-2019-23-01

Il est proposé par M. Pierre-Philip Garneau, secondé par Mme Catherine LaRochelle, d'adopter l'ordre du jour. – Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2020

Aucune modification.

C.E.-2019-23-02

Il est proposé par Mme Nathalie Bergeron, secondé par M. Pierre-Philip Garneau, d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 9 juin 2020, tel que présenté. – Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal du 9 juin 2020;

Suivi des suivis :

Madame Donna fait un suivi concernant le plomb dans l'eau des trois écoles. Nos trois bâtisses sont conformes et les résultats seront partagés par le centre de service scolaire.

Les paniers de basket de Saint-Louis 2 demanderont des modifications au mur du gymnase. La facture totale augmentera considérablement. Nous prévoyons en faire installer deux cette année.

Au point 6, la journée d'accueil et l'entrée progressive se sont bien déroulées.

Au point 7, le camp Keno a utilisé les locaux de Saint-Louis 1 et de Saint-Louis 2 selon l'entente de service avec la Ville de Québec. Le système d'alarme fut déclenché à 6 reprises, la porte extérieure ainsi que la porte du gymnase ont été abimées. Les factures ont été redirigées à la ville.

Au point 9, les titulaires d'anglais intensif ont mis en place leur plateforme numérique (tout comme les autres enseignantes).

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

5. Rentrée 2020;

Madame Donna explique les différents scénarios décrits par le ministère au sujet du COVID. Elle explique que les enfants qui devraient être retirés de la classe en quarantaine seront pris en charge par leur enseignant titulaire. Les jeunes ayant des conditions médicales ne leur permettant pas de fréquenter l'école sont pris en charge par le centre de service scolaire. Si toute une classe est retirée du milieu pour cause de maladie, l'enseignant pourra s'occuper de donner des cours virtuels.

Nous tentons de limiter les déplacements dans les écoles. Les cours d'anglais se vivront en classe cette année. L'organisation de l'enseignant d'anglais étant complexe, il fait la demande pour acheter des cahiers d'exercices pour les élèves de la 1^{re} à 4^e année (coût entre 13 et 15 \$). Un courriel explicatif sera envoyé aux parents pour expliquer la situation.

On se questionne sur l'absence d'orthophoniste. Madame Donna explique qu'elle entrera en poste le 13 octobre.

On aimerait que les enfants puissent faire du sport par classe à l'école.

On revient sur les symptômes qui sont à surveiller chez les enfants qui nécessite de garder son enfant à la maison.

On est préoccupé par le remplacement des gens en cas de maladie dans nos établissements.

Madame Donna se questionne sur la façon d'interpeller les parents afin qu'ils portent un masque quand ils viennent chercher les enfants. On aimerait demander aux parents de respecter la distanciation et de porter leur masque. On propose de placer des affiches et d'envoyer un courriel aux parents expliquant la situation.

Madame Donna souligne le travail fait par l'équipe-école depuis la rentrée. La bienveillance de tout le personnel est grandement appréciée. Elle remercie l'équipe.

C.E.-2019-23-03

Il est proposé par M. Jerome Lavoie, secondé par Mme Chantal Doyle, d'adopter la proposition d'achat de cahier d'anglais pour les élèves de la 1^{re} à 4^e année, tel que présenté. Un vote a lieu. Voici les résultats du vote :

12 pour

0 contre

2 abstentions

Les cahiers d'anglais seront achetés.

6. Bilan du président du CE;

Monsieur Jérôme Lavoie présente la version provisoire du bilan. Le bilan sera présenté lors de l'assemblée générale de parents et déposé sur le site internet de l'école.

7. Assemblée générale des parents et comité de parents 2020-2021;

L'assemblée aura lieu le 14 septembre à 19h dans le gymnase de Saint-Louis 2. On propose de diffuser le CE en visioconférence et de permettre aux parents de voter même s'ils sont à distance.

Points faisant l'objet d'une information

8. Informations

8.1 Directrice de l'école :

Aucun

8.2 Président :

Aucun.

8.3 Trésorière :

Accès D est maintenant fonctionnel et bien apprécié.

Il est proposé de faire l'achat de boîte pour recycler les boîtes de récupération des masques sur le budget du CE.

C.E.-2019-23-04

Adopté à l'unanimité.

8.4 Représentante au comité de parents :

Marie-Claire a assisté à un comité virtuel en juillet. Il n’y a pas eu de représentant lors de la rencontre du mois d’août.

9. Questions des membres et du public

Aucun.

10. Correspondance

Aucun.

11. Levée de l’assemblée

La séance est levée à 19h40. Proposé par M. Pierre-Philip Garneau, secondé par M. Olivier Rabeau

C.E.-2019-23-05

Il est proposé par M. Pierre-Philip Garneau, secondé par M. Olivier Rabeau, de lever la séance du conseil d’établissement du 10 septembre 2020. – Adopté à l’unanimité.

Jérôme Lavoie,
Président

Donna Harquail,
Direction

Karine Drolet,
Secrétaire